

ANNULATION DE NÎMAGINE

Publiée le lundi 02 Novembre 2020 - Parc Expo

Nîmes, le 27/10/2020

La publication du décret n°2020-1294 du 23 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ne permet pas de maintenir l'ouverture du Parc des Expositions pour les semaines à venir de par son classement en ERP de type T.

La CCI Gard, qui organise le salon NIMAGINE (prévu du 7 au 15 novembre) se voit contrainte de l'annuler. Rappelons que depuis 48 ans, NIMAGINE met en lumière les savoir-faire de plus de 150 exposants dans les univers de la décoration et de la mode.

Une présentation digitale des exposants

Pour soutenir les exposants et faire découvrir les milliers de créations qui auraient fait la richesse de cette édition 2020, les créateurs seront mis en avant sur la page Facebook du salon Nimage (www.facebook.com/salon.nimage(<http://www.facebook.com/salon.nimage>)).

Les «visiteurs virtuels» pourront retrouver les coordonnées de l'ensemble des exposants sur le site internet du salon : www.expo-nimes.com/agenda/nimage/exposants-nimage (<http://www.expo-nimes.com/agenda/nimage/exposants-nimage>)

Le Parc des Expositions annonce déjà les dates de l'édition 2021 : du 6 au 14 novembre.

